

Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour par Entreprise IFFCO Canada Ltée

Dossier : 6211-19-019

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 18 juin au 2 août 2013

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour* par Entreprise IFFCO Canada Ltée a pris fin le 2 août 2013. Conformément au mandat qui lui a été confié le 6 juin 2013 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 18 juin au 2 août 2013, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Entreprise IFFCO Canada Ltée propose de construire et d'exploiter une usine de fabrication d'engrais azotés, particulièrement sous forme d'urée granulaire, dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. Le projet aurait une production de 3 850 tonnes métriques d'urée granulaire par jour et une capacité de production moyenne annuelle variant entre 1,3 et 1,6 million de tonnes métriques. L'usine pourrait aussi produire annuellement 760 000 tonnes d'urée liquide utilisée dans les véhicules fonctionnant au diesel et 3 865 tonnes de sulfate d'ammonium utilisé comme engrais. L'urée granulaire serait expédiée par camion, par train et par bateau. Ce mode d'expédition nécessiterait la construction d'un convoyeur fermé entre l'usine et le port. Outre ce convoyeur et les unités de production d'ammoniac et d'urée, les principales infrastructures seraient deux réservoirs d'ammoniac liquide (10 000 tonnes chacun), deux silos d'urée granulaire (75 000 tonnes chacun), un système de traitement des eaux, des cheminées (torchères) ainsi que divers bâtiments industriels et administratifs.

Le projet nécessiterait des investissements de 1,2 milliard de dollars. La durée de vie de l'usine serait estimée à au moins 30 ans. L'exploitation de l'usine débuterait en 2017.

(Extrait du communiqué émis le 18 juin 2013)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

le projet :

- la description des risques liés à l'utilisation de l'ammoniac ;
- des précisions sur l'utilisation des engrais spécialisés, par exemple le sulfate d'ammonium ;
- l'impact économique du projet en lien avec le prix d'achat de l'engrais pour les agriculteurs québécois ;
- l'utilisation optimale de la main-d'œuvre locale ;
- l'expertise et les compétences recherchées pour les emplois projetés ;
- la garantie de non-utilisation du gaz de schiste pour la production d'urée ;
- la gestion d'un incident à l'usine projetée et les risques pour les industries voisines ;

- l'invitation lancée au promoteur de prendre connaissance du processus de mesures de qualité de l'air actuellement en place dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour ;

les autres préoccupations :

- l'absence de certaines informations dans la documentation déposée pour le projet à l'étude ;
- la demande de rendre publique, dès maintenant sur le site Web du BAPE, la lettre-mandat de l'enquête et de l'audience publique ;
- les précisions sur l'analyse du cycle de vie de l'usine et le calcul fait au sujet du marché du carbone ;
- la possible présence de radioactivité lorsque le gaz naturel brûle ;
- la vision du promoteur concernant la notion de développement durable.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque de Bécancour <i>Accès Internet gratuit</i>	1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdomadaires régionaux
19 juin 2013	<i>Le Nouvelliste</i>	
19 juin 2013	<i>La Presse</i>	

19 juin 2013	<i>Le Soleil</i>	
19 juin 2013		<i>Le Courrier Sud</i>
3 juillet 2013		<i>Le Courrier Sud</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes municipales ou citoyens	
18 juin 2013 Annonce du début du mandat	Médias écrits et électroniques des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec	212	Site du BAPE
9 juillet 2013 Rappel de la tenue de la séance d'information	Médias écrits et électroniques des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	Le mardi 9 juillet 2013 à 19 h 30
Lieu	Église multifonctionnelle, 3025, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour
BAPE : Animation	Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier
Accueil et prise de notes	Karine Lavoie, conseillère en communication
Promoteur	Robert Auger, SNC-Lavalin Environnement Simon Pillarella, Entreprise IFFCO Canada Ltée Manish Gupta, Entreprise IFFCO Canada Ltée Steve Psutka, Entreprise IFFCO Canada Ltée
Assistance	120 personnes
Durée	1 h 40

Les relations de presse

Cinq médias étaient représentés à la séance d'information tenue : *Le Courrier Sud*, *La Terre de chez nous*, *TVA*, *Radio-Canada* et *V*.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. Les médias suivants ont mentionné le début du mandat et ont également couvert la séance d'information du 9 juillet 2013 : *Le Nouvelliste*, *L'Écho de Trois-Rivières*, *Le Courrier Sud*, *La Terre de chez nous*, *CHEM (TVA)*, *CKTM (SRC-TV)*, *CBF (SRC)* ainsi que *Radio-Canada.ca*.

Les communautés autochtones

Le promoteur a tenu quelques rencontres d'information et de consultation sur le projet et sur ses enjeux avec la communauté des Abénakis de Wôlinak.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a, quant à lui, fait parvenir l'ensemble de la documentation du projet à la communauté des Abénakis de Wôlinak. Celle-ci lui a confirmé la réception de la documentation.

Alexandre Corcoson-Tardif pour Julie Olivier

Québec, le 7 août 2013

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Karine Lavoie, conseillère en communication